

Louis Porcher, Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline

Régine Delamotte-Legrand

Mots, Année 1995, Volume 45, Numéro 1

p. 130 - 133

[Voir l'article en ligne](#)

Page 130 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Comptes rendus

Louis PORCHER, *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*, Paris, CNDP Hachette-Education, 1995, 105 p. (coll. « Ressources Formation »).

Avec cet ouvrage, paru dans la collection « Enjeux du système éducatif », L. Porcher nous présente le français langue étrangère (FLE) dans tous ses états : discipline d'enseignement, champ disciplinaire, domaine universitaire propre. Mais, et le titre ne le laisse pas prévoir, c'est bien plus que l'histoire, les enjeux, la situation actuelle et l'avenir du FLE que le lecteur trouvera tout au long des chapitres. De grandes questions, qui sont pour la plupart au cœur des débats en didactique et en sociolinguistique, et dont on aura quelques exemples dans les lignes qui suivent, sont traitées ici avec force. Au-delà des enjeux éducatifs, ce sont donc des enjeux politiques, économiques, identitaires et humains qui sont discutés dans cet ouvrage.

Dans un contexte international où les langues sont devenues un marché, la diffusion d'une langue constitue un facteur important de la puissance d'une nation, c'est aussi un enjeu pour les personnes dans leur vie quotidienne et surtout professionnelle. Bien entendu, l'enseignement du FLE n'assume pas, à lui seul, toute la diffusion de la langue et de la culture françaises, mais il en est, selon l'auteur, la « colonne vertébrale ». L. Porcher en rappelle d'abord la mise en place avec l'existence de l'Alliance Française depuis 1883, les rôles joués par la colonisation et la diplomatie, le tournant de 1960 avec la naissance du Crédif et du Belc et l'engagement d'éditeurs prestigieux. Il retrace les initiatives des diverses instances administratives en France et à l'étranger et la constitution par le Conseil de l'Europe d'une vaste réflexion sur l'enseignement des langues en Europe. Autre grand tournant en 1983 : la création des filières universitaires et la délivrance de diplômes nationaux dans la quasi-totalité des universités littéraires françaises.

Le français comme langue étrangère a donc connu, connaît et va connaître un développement certain, à l'étranger bien sûr, mais aussi en France où les étrangers sont de plus en plus nombreux. A partir de là, apparaît toute une série de problèmes didactiques de fond, qui se posent en eux-mêmes et en liaison les uns avec les autres. Dans une perspective de centration sur l'apprenant, l'auteur montre combien est indispensable l'analyse des besoins objectifs et ressentis